



un Village, une Passion

**OBJECTIF
ZERO
PHYTO**

Notre commune
s'engage

pour l'environnement !



Edito

Chères Préselloises, chers Présellois,

Depuis le début de notre mandat, nous avons vécu des années difficiles. A la baisse sans pareille des dotations décidées par le gouvernement précédent a succédé le plafonnement des budgets locaux. A cela, il faut ajouter la subite fin des contrats aidés, les subventions octroyées au compte goutte, les atteintes à l'équité territoriale avec la loi Nôtre, la délicate réforme de la fiscalité locale avec notamment la suppression de la taxe d'habitation sur laquelle il subsiste encore beaucoup d'incertitudes... Dans notre commune, malgré les difficultés, du fait d'une gestion raisonnée et de choix assumés, nous maintenons le cap.

Une gestion raisonnée passe par une maîtrise de certaines dépenses de fonctionnement : par exemple, en mairie, le remplacement récent de nos photocopieurs, le regroupement de nos lignes téléphoniques, l'installation d'une chaudière HPE, la mutualisation de l'achat de gaz, permettent de réaliser des gains substantiels sur nos dépenses internes; autre exemple, l'abaissement des indemnités des élus et la volonté de la majorité municipale de déroger à la loi qui imposait au maire un taux d'indemnité maximal génèrent une économie d'environ 10 000 euros par an. En cette période de dépréciation des élus, taxés, au niveau national ou plus local, de mégalomanie financière, il était important de le rappeler.

Malgré des contraintes budgétaires de plus en plus fortes, nous avons décidé, contrairement à d'autres communes du Valenciennois, de ne pas augmenter les taux des trois taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti). Pourtant, nous avons maintenu le même niveau d'aide aux associations, continué de développer les activités péri et extrascolaires, et nous sommes même engagés dans des investissements audacieux. Il en est ainsi du pôle commercial, Place de la Libération. Le montant total des travaux bâtiments et abords s'est élevé à 724 000 euros HT. Des subventions ont été obtenues: 182 000 euros DETR, 277 000 euros de participation de la CAVM auxquels s'ajoute une subvention parlementaire de 20 000 euros.

Pour l'avenir, au vu du contexte général, il faut faire preuve d'une ambition réaliste et responsable. Etre réaliste c'est savoir être innovant dans la gestion des financements. Afin d'en limiter les coûts, les projets communaux doivent être mis en œuvre à travers des partenariats. Ainsi, réalisé avec Habitat du Nord, le béguinage Arthur Philippe fort de 10 logements pour personnes âgées et/ou handicapées édifié à l'entrée de la nouvelle Résidence Pierre Cuvelier en 2018, est aujourd'hui presque terminé.

Faire preuve d'une ambition responsable, c'est avoir le courage de s'engager dans une politique conforme au développement durable. Le territoire communal de Préseau est aujourd'hui un « Territoire Zéro Phyto ». C'est un choix politique : depuis plusieurs mois déjà les produits phytosanitaires ne

sont plus utilisés par les services techniques de la commune. Ce tournant a été préparé avec la formation des agents dans la gestion différenciée des espaces publics (espaces verts et voiries). Cette année, la commune fera l'acquisition d'une machine pour le «démoussage», le désherbage et le nettoyage mécaniques des trottoirs bitumés, en béton désactivé ou en schiste. Coût 18 000 euros subventionnés par Noréade à hauteur de 40%. Le territoire communal de Préseau devient progressivement un Territoire à énergie positive à travers la rénovation énergétique de la mairie avec notamment l'installation d'éclairage LED (9000 HT euros subventionnés à 80% par le Ministère de l'Environnement). Notre territoire communal a l'ambition de devenir aussi un Territoire connecté : 3 armoires fibre ont été installées en novembre; certains d'entre vous seront bientôt contactés pour accueillir un boîtier de branchement aux habitations; ces boîtiers (un pour cinq habitations) permettront le déploiement progressif de la fibre dans le deuxième semestre 2019. Fin 2019, inscriptions et paiements cantine, activités péri et extrascolaires pourront se faire en ligne grâce à l'acquisition par la commune d'un logiciel dédié pour 15 000 euros subventionnés par la CAF à 40%. Enfin, nous avons la volonté de faire de notre territoire, un Territoire citoyen à travers l'organisation d'actions de sensibilisation éco-citoyenne. Ainsi, en 2019, la Municipalité financera à hauteur de 4000 euros un voyage scolaire éducatif sur le thème du développement durable.

Il s'agit donc bien de faire de Préseau un territoire durable.

Préseau doit être un territoire vécu et habité et non un village dortoir et consommé. Avec le pôle commerce, les habitants trouvent tous les produits nécessaires à leur vie courante près de chez eux. Tout en étant soulagés dans leurs déplacements pendulaires, ils évitent l'affluence des grandes zones commerciales en se reposant sur une exceptionnelle amplitude horaire d'un magasin de proximité. Au-delà de l'aspect pratique, notre volonté était de générer du lien au sein de la commune en créant un nouvel espace de vie.

Préseau doit être en même temps un territoire préservé et c'est là l'objectif de notre réflexion dans la mise en œuvre du nouveau PLUI : le compte foncier à bâtir sur notre commune est réduit à 2ha jusqu'à 2030 ; il s'agit de limiter l'extension périurbaine ainsi que les ruissellements, de protéger les zones tampons donc de prévenir au maximum le risque inondation, de protéger les zones boisées et agricoles ainsi que notre patrimoine paysager.

Préseau est un superbe Village à vivre passionnément !!!

Avec tout mon dévouement.

Sandrine François – Lagny

Maire de Préseau
Conseillère communautaire



Edito du Maire	2
Conseils municipaux	3 - 4
Hommage	5
Rétrospectives	6 - 14
WEEK END festif	15
Semaine Bleue	16 - 17
Forum des associations	18 - 19
Centenaire 14 - 18	20 - 21
Portraits	22 - 23
Développement durable	24 - 25
Aménagements	26
Etat civil - Elections	27
Jeunesse - ALSH	28 - 29
Amélioration de l'habitat	30
RAPPELS de CIVISME	31

Permanences

Madame le Maire :

Tous les lundis de 17h à 19 h sur RDV.

Urbanisme et cimetière :

Accueil, le lundi et le mercredi de 13h30 à 17h30 ou les autres jours sur rendez-vous.

Veille sociale :

- Sur rendez-vous auprès de l'accueil pour rencontrer Mme Desaint conseillère municipale déléguée aux affaires sociales.
- Sur rendez-vous au 03 59 73 26 00 pour rencontrer une assistante sociale de l'UTPAS en mairie de Préseau le quatrième mardi du mois de 14h à 16h30.

Gendarmerie :

Une fois par trimestre un référent de la gendarmerie tiendra une permanence le lundi soir en Mairie de Préseau. **Prochaine date le 06 mai.**

Mairie de Préseau: 03 27 25 81 28



Pour une information complète sur les débats et les contenus des délibérations, retrouvez les comptes rendus du Conseil Municipal sur le site de la mairie www.preseau.fr ou à l'accueil en demandant une copie.

Conseils Municipaux 2018

• Rappel sur le vote des trois taxes à Préseau

Les taux des trois taxes restent inchangés depuis 2014 à savoir.

Taxe d'habitation :	21,41%
Taxe foncier bâti :	25,10%
Taxe foncier non bâti :	93,48%

• Délibération de principe pour une convention avec le CDG 59

Désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) en application de la réglementation européenne sur la protection des données à caractère personnel (RGPD).

• Tarifs CLSH, garderie périscolaire, séjour au ski et cantine scolaire

Consultez les tableaux sur le PV du conseil municipal du 24/11/2018 en ligne sur le site de la commune ou en version papier sur demande à l'accueil.

- Tarifs de location des salles de la commune

Salle de la Verrière

Commune : 118.00€
Extérieur : 229.00€
Forfait nettoyage : 47.00€
Caution : 227.00€

Salle de l'Etrier

Commune 1er jour : 202.00€
2ème jour : 100.00€
Extérieur 1er jour : 384.00€
2ème jour : 190.00€
Forfait nettoyage : 47.00€
Caution : 344.00€

Salle des Fêtes

Commune 1er jour : 232.00€
2ème jour : 150.00€
Extérieur 1er jour : 629.00€
2ème jour : 284.00€

Commune (arbre de Noël, loto, associations) : 115.00€
Extérieur (arbre de Noël, loto, associations) : 276.00€

Commune (réunion à caractère syndical, politique et congrès): 264.00€
Extérieur (réunion à caractère syndical, politique et congrès): 508.00€

Forfait nettoyage : 167.00€
Caution : 573.00€

- Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor

Le conseil municipal accorde au receveur municipal (DGFIP) l'indemnité 2018 de conseil calculée sur la base d'un taux de 100% et qui s'élève à 504.15€ brut.

- Investissement matériel mairie

Le conseil municipal vote la décision budgétaire modificative concernant l'acquisition d'un serveur crypté dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD.

- Complément de rémunération aux agents en CDD et/ou en PEC

Le conseil municipal vote le versement d'un complément de rémunération à hauteur de 35% du brut sur le traitement du mois de décembre.

- Concours maisons illuminées 2017

Le conseil municipal décide de remettre un prix aux 12 participants du concours des maisons illuminées 2017 pour un montant total de 430€.

- Concours maisons fleuries 2018

Le conseil municipal décide de remettre un prix aux 18 participants du concours des maisons fleuries 2018 pour un montant total de 540€.

- Création d'un poste de collaborateur de cabinet

Le conseil municipal décide de la création d'un poste de collaborateur de cabinet.

- Subvention FSIC pour démolition du bâtiment au fond du parc des loisirs

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à faire une demande de FSIC auprès de Valenciennes Métropole pour la démolition du bâtiment au fond du parc loisirs Jean-Louis Morel.

- Subvention FSIC pour la réalisation de trottoirs aux Vergers du Château

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à faire une demande de FSIC auprès de Valenciennes Métropole pour la réalisation de trottoirs aux Vergers du Château.

- Vote des tarifs du repas de la Saint Sylvestre

Le conseil municipal décide les tarifs pour le repas de la Saint Sylvestre : 78€ par adultes et 27€ par enfants.

- Garantie pour la société SIGH pour réaménagement de prêts

Le conseil municipal réitère sa garantie pour le remboursement du prêt contracté par SIGH auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

- Pôle commerce DMB

Le conseil municipal valide la DMD demandée par trésorerie à savoir l'intégration d'un montant de TVA dans le montant global de la TVA.

- Convention CAF

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention pour l'utilisation d'une plateforme SEPIA (sécurisation des échanges CAF / Commune).

- Convention Asso PROVITA

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention pour le séjour au ski avec l'association PROVITA.

- Nomination d'un président pour le comité consultatif à la sécurité et circulation routière

Le conseil municipal nomme Mme Saint Aubert présidente du comité consultatif « Sécurité et circulation routière ».

- Occupation du domaine public

Le conseil municipal décide l'installation pour la vente d'huîtres sur le domaine public de mi-septembre à mi-avril, saison tarifée 87.50 euros.

- Création de poste

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif de catégorie C.

- Convention CDG 59

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec le CDG 59 pour la mise en place du RGPD.



Le 23 mars 2018, un terroriste islamiste se lance dans une course meurtrière à travers la ville de Trèbes dans l'Aude avant de se retrancher dans un hypermarché aux portes de la ville. Un lieutenant-colonel de Gendarmerie, arrivé parmi les premiers sur place, s'offre en échange d'une jeune femme prise en otage. Quelques heures plus tard, alors que l'assaut est donné, il est retrouvé agonisant aux pieds du terroriste abattu. Malgré les soins qui lui seront prodigués, il mourra au petit matin suivant. Ce lieutenant-colonel s'appelait Arnaud Beltrame.

Un an après, le colonel de Gendarmerie Arnaud Beltrame demeure dans notre mémoire collective comme l'incarnation sans tache du courage et de l'abnégation face à la menace terroriste.

Le dimanche 24 mars 2019, à l'entrée de la nouvelle résidence de l'Orée de la Plaine Pierre Cuvelier, nous nous sommes réunis pour lui rendre hommage, honorer son souvenir en lui dédiant une rue.

Arnaud Beltrame peut être considéré comme un héros national. Les héros authentiques ne sont pas légion dans l'histoire contemporaine. La figure du héros renvoie naturellement à la mémoire des résistants qui donnèrent leur vie pour la libération de millions de personnes en France, en Europe et dans le monde. Le geste du colonel rappelle inévitablement l'action des résistants, voilà pourquoi, la municipalité de Préseau a souhaité associer le nom d'Arnaud Beltrame à celui de Pierre Cuvelier, résistant raisinois, chef des FFI valenciennais durant la Seconde Guerre mondiale, assassiné le 29 août 1944 au bois des Quatorze à Préseau. Tous deux furent otages, tous deux se sont sacrifiés,

tous deux furent désarmés, tous deux furent lâchement abattus: ils sont chacun à leur façon et à deux époques distantes mais pas si différentes l'incarnation de la résistance à l'oppression, au totalitarisme, à la dictature de la terreur, aux facettes obscures de l'être humain.



Au cours de la cérémonie, Madame le Maire, accompagnée de notre députée Madame Béatrice Descamps, de ses adjoints et de ses conseillers, a tenu à remercier pour leur action sur notre territoire local et national les forces de Gendarmerie représentées par le Major Reumont et le Gendarme Busz de la BTA de Valenciennes. Des remerciements ont également été adressés aux habitants de la Résidence Pierre Cuvelier qui ont accueilli très favorablement l'idée de baptiser leur rue du nom du Colonel Arnaud Beltrame.



24 FEVRIER 2018
PRESEAU

Préservons nos chemins ruraux !

ECO CITOYEN

Un geste pour l'environnement ouvert à tous !

Rendez-vous 09h00
à la Chapelle Saint Hubert
(se garer rue Cuvier)

Plantation de haies bocagères
Ramassage des déchets

Une initiative de la Société de Chasse
en partenariat avec la Municipalité

L.P.M.S. - Ne pas jeter sur la voie publique

Préseau
un Village, une Passion

● — 24 février

Plantation de haies.

Sur le bassin versant de Maresches, à l'orée de notre finage regardant vers l'Avesnois, grâce aux gestes bénévoles en faveur de l'environnement, ont été plantés, en l'espace d'une matinée, plusieurs linéaires de haies (700 sujets), financés par la Fédération Régionale de Chasse.



● — 25 février

Club d'Hakko Ryu présellois.

Stage sous la houlette de son Président Alexis Monfort et de Maître Charly Hercheux. Un immense bravo à l'association pour son dynamisme, ses valeurs universelles et intemporelles, son rayonnement au sein du Village et bien au-delà !



● — mars

Super séjour ALSH en Savoie pour les jeunes ados présellois !

Au programme, Ski Alpin, cours ESF, passages d'insignes, luge, jeux de neige, balades en montagne, visites culturelles...



● — 14 mars

Ouverture du cocci market.

C'est à Préseau. C'est notre Cocci !



● — 1 avril

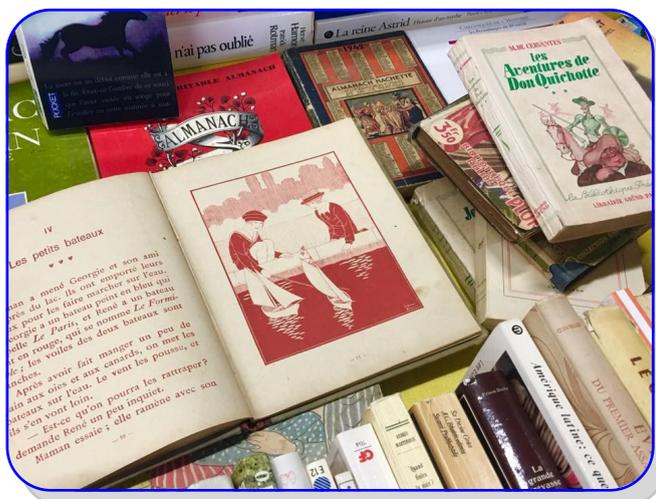
Chasse à l'oeuf. Une bien belle journée organisée pour les enfants par le CCAS.



● — 14 avril

Café histoire.

Au Rallye, accueillis chaleureusement par Valerie Watremez Boez et Axelle Watremez, guidés par Fabrice Lisiecki, les férus d'Histoire présellois, ont pu mener "l'Enquête" sur les traces des tailleurs de pierre du Hainaut.



● — 14 avril

Salon du livre.

Organisé par l'association Préseau Patrimoine avec le soutien de la CAVM qui a offert son soutien financier (dans le cadre du FIL, Fonds d'Initiatives Locales) et de la Municipalité qui a mis à disposition gracieusement ses agents et la Salle des Fêtes du Village !



● — 1 mai

Concert de Printemps par l'Harmonie

Sous la Direction de Maxime Grumermer, les musiciens de notre Harmonie préselloise ont offert un fabuleux voyage en musique, de Paris à Broadway en passant par l'Ecosse, Cuba ou Rio...avec en filigrane l'indémontable et universel thème de l'Amour.

Pour *un Flirt, la Vie en Rose, Grease...* Autant de morceaux qui, assurément, ont ravivé en chacun de nous de jolis souvenirs. Le public venu en nombre a apprécié leur talentueuse interprétation ainsi que les intermèdes commentés, pleins de malice et de bon sens, de Félix Boudjemaa, saxophoniste et Président de la plus ancienne de nos associations.



● — 1 mai

Médaillés du travail.

Mise à l'honneur de sept habitants de Préseau par la remise des diplômes des médaillés du travail, couronnant 20, 30, 35 ou 40 années au service de leurs entreprises privées ou publiques respectives.



• — 8 mai

Victoire de 1945.

Cérémonie sous le signe de la mémoire.



• — 12 mai

Concours de pétanque.

Cette année encore de nombreux boulistes ont participé au Challenge Jean-Louis Morel.

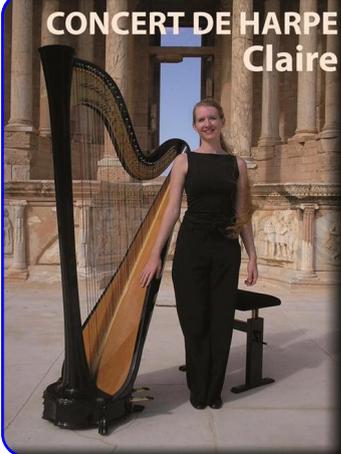
Le bel esprit de solidarité insufflé par Jean-Louis Morel perdure grâce à son frère et successeur à la tête du Carreau Présellois, Pierrot Morel. Félicitations pour leurs actions au profit de la recherche médicale contre le cancer et les maladies génétiques rares de l'enfant.



• — 12 mai

Zumba party flashback.

Cathy de Move your Body a toujours une pêche d'enfer ! Rendez-vous tous les lundis soirs avec elle et ses adhérents à la Salle des Fêtes.



CONCERT DE HARPE
Claire Galo-Place

Paganini, Schubert, Schumann...

ÉGLISE DE PRÉSEAU

LUNDI 21 MAI
à 16h00

Entrée : libre participation aux frais

«Lorelei des temps modernes, virtuose de profession, Claire Galo-Place est à la fois artiste et magicienne.»
TV Mag - Audrey Duputé

Le public est sorti du récital des étoiles plein les yeux»
St Martin's week - N.L.

«Un Régall»
La Voix du Nord - D.L.

 www.clairegaloplace.com

• — 21 mai

Concert

Claire Galo-Place, virtuose harpiste, par son art, a transporté l'auditoire nombreux dans un autre temps et un autre monde lors d'un concert gratuit organisé par la Municipalité à l'église du village.



● — 2 et 3 juin
Tournoi de foot.

Durant deux jours, sous un soleil radieux, plus de 200 enfants, venus de tout le Valenciennois, de l'Avesnois et de la région parisienne, se sont donnés à fond sur les terrains de foot présellois "Charles Bury" et "Julien André"; ils nous ont réellement épatés par leur jeu et leur fairplay exemplaire. Ce tournoi U11 organisé par L'Étoile Sportive Sebourg-Etreux-Préseau n'a pu être une vraie réussite que grâce à l'investissement mutualisé des nombreux bénévoles de l'association, des parents, des sponsors et de la Municipalité de Préseau.



● — 28 mai
Fête des Voisins

À Préseau, de nouveaux "Voisins" viennent d'arriver ! Il s'agit des habitants de l'Orée de la Plaine Pierre Cuvelier. Entre grue et monticules de terre, ils ont organisé leur première fête des voisins avec chaleur et sympathie. Les "Voisins" du Galet, du Clos des Pommiers, de la rue du Docteur Roux et de la résidence des Sagittaires ont également partagé de très bons moments d'amitié. Pour votre prochaine fête des voisins, n'hésitez pas à réserver votre matériel en mairie.



● — 3 juin
Fête du Vélo.

Belle balade familiale à vélo sur 25 km organisée par le Vélo Club Présellois. Elle a mené une quarantaine de cyclistes à travers la campagne préselloise.



• — 10 juin

Tennis

Organisation du Tournoi Jeunes en Salle, d'un voyage à Roland Garros à la rencontre de champions nationaux et internationaux, de nombreuses animations autour de la belle balle jaune pendant la Fête du Tennis sont les preuves du dynamisme du Club de Tennis présellois dont Madame Christelle Capliez est la présidente.



• — 22 et 23 juin

Fête de nos deux écoles

«On écrit sur les murs » deviendra bientôt l'hymne communal de Préseau ! Les enseignants de nos deux écoles, Sainte Thérèse et Jules Verne, ont choisi cette chanson pleine d'Espoir et d'Amour pour faire danser ou chanter leurs élèves. Parents et Grands-Parents présellois ont été comblés: ils ont assisté et participé à deux formidables fêtes d'école aux thématiques proches et complémentaires, la paix et la fraternité.



● — 15 août

Assomption de Marie

Notre Dame du Bon Voyage a été portée en procession de sa chapelle à l'église Sainte Aldegonde de notre Village, une tradition préselloise ancestrale perpétuée grâce au dévouement des membres bénévoles de notre paroisse.



● — 02 septembre

Fête de Binbin dans le valenciennois

Sous le regard de notre Géant Arthur, au son des cuivres et des percussions du talentueux Brass band "Les Bellovaques" (nom d'un peuple gaulois), Préselloises et Présellois ont formé en nombre un bien joyeux défilé à l'occasion de la Fête de Val en Liesse.



● — 27 octobre

Repas de la pétanque

Un bel esprit de solidarité insufflé par Jean-Louis Morel et qui perdure grâce à son frère et successeur à la tête du Carreau Présellois, Pierrot Morel. A travers différentes actions organisées tout au long de l'année par son club de boulistes, Pierrot a pu remettre avec bonheur deux dons, d'une part à l'Association Césaire engagée pour la recherche sur les maladies rares de l'enfant, d'autre part au Centre d'Action Sociale (CCAS) du Village.



● — 24 novembre

Concert de Sainte Cécile

Notre Harmonie est remarquable pour la qualité de ses prestations musicales, son travail et son investissement assidus, sa présence fidèle aux événements et manifestations du Village. Avec brio, talent et charisme, Maxime, le Chef, sait mener très loin les musiciennes et les musiciens de tous âges qui composent ce bel ensemble. Il est également le Directeur de l'Ecole de Musique municipale qui compte une cinquantaine d'élèves.



• — octobre et novembre

Création, inauguration et anniversaire

Nos commerces investissent et se diversifient pour offrir toujours plus de services : installation hebdomadaire d'un marchand d'huîtres, toilettage canin et félin, coiffeur barbier sont les dernières nouveautés.



• — 1er décembre

Super LOTO !

Un succès fou pour le Loto d'Arthur le Maçon, figure emblématique de notre Village. Animé par Loulou et Chouchou, préparé par Jean-Louis Boudin, Président de l'Association éponyme, et son équipe de choc composée des membres de sa famille et d'amis, l'événement a réjoui et récompensé de très nombreux participants présellois ou de l'extérieur.



• — 8 décembre

TELETHON !

L'Union Sportive des Vétérans de Saultain, "Les Amazones de Préseau", Cathy Instructeur Zin, les membres de son club de Zumba "Move Your Body", l'Etoile Sportive Sebourg-Estreux-Préseau, Préseau Patrimoine, "Du ciel bleu pour Matthieu", à l'occasion du Téléthon, ont décidé de mutualiser leurs forces et leurs énergies pour que vivent, l'espace de quelques heures, une vraie solidarité.



● — 7 décembre

Saint Nicolas de L'il'Ô Marmots !

Invité par François Prévost, Directeur de la crèche L'il'Ô Marmots, Stéphan Chojean, Conseiller délégué à l'Enfance, aux Activités périscolaires et extrascolaires, a représenté la commune de Préseau pour la traditionnelle fête de Saint Nicolas de la crèche.



● — 15 et 16 décembre

Marché de Noël

Le Marché de Noël de l'Association Césaire de Christine Jérôme Wuillot a donné du plaisir aux palais et aux yeux des petits et des grands. Vin chaud, coquilles, pain d'épices, pots de miel, crêpes au chocolat... ont contenté les gourmands; objets en bois, bijoux faits mains, compositions florales, bougies et photophores... ont donné plein d'idées pour décorer les tables festives de façon originale ou offrir de jolis petits cadeaux aux amis et aux proches.

● — décembre

Noël des écoles Jules Verne, Sainte Thérèse et de musique !

A Préseau, le Père Noël est passé avant l'heure !

Chants traditionnels et notes de musique, magie, brioches, oranges et chocolats... Grâce à l'investissement des Conseillers de la Commune, des Enseignants de nos écoles, des Bénévoles de l'APE, petits cadeaux simples et de partage ont réuni et réjoui Enfants, Parents, Personnels et Aînés présellois.



• — 14 décembre

Colis des Aînés

Les membres du CCAS ont eu le plaisir de distribuer les colis aux aînés du village et de partager un moment avec eux autour d'un café.



• — 20 décembre

Magie !

Spectacle de Noël avec Stevax le magicien offert par la Municipalité aux petits comme aux grands.



• — 31 décembre

Repas de la Saint Sylvestre

Quelle planète, quelle constellation ou quelle nébuleuse influenceront votre début d'année 2019 ?



• — 19 janvier

Vœux du maire

Madame le Maire, les adjoints et les conseillers ont eu le plaisir d'accueillir plus de 300 présellois pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce fut l'occasion de présenter les réalisations et les projets de la municipalité.



• — 30 juin et 1er juillet
Weekend festif

Un weekend absolument merveilleux grâce aux forces vives du Village: services municipaux, associations - Carreau présellois, Jeunes Escapades préselloises, Arthur le Maçon, AFRHAIDA, Vertuoz, Move your Body, Harmonie, Cantine de Joséphine -, habitants dévoués et bénévoles amoureux de Préseau, artistes et animateurs, adjoints, conseillers et membres du CCAS. Par leur investissement, ils ont permis tous ensemble la pleine réussite d'un événement annuel particulièrement attendu dans notre commune, dans le Valenciennois et l'Avesnois et riche en manifestations : course de caisses à savon, concerts, retraite aux flambeaux, feux d'artifice et brocante.

2019
les 6 et 7 juillet
Réservez vos dates !





Du 08 au 14
octobre
2018

La Semaine Bleue ! Quel succès ! Quels beaux moments partagés !

Autour du thème national, "Ensemble, respectons notre Planète", un joli programme a, cette année encore, été proposé à nos Séniors présellois; Madame le Maire a eu le plaisir et le bonheur de les accompagner au cours de trois activités.

Le mercredi 10 octobre, la Marche Bleue menée par Lionel Leveau, Président de l'Association Move Your Body, leur a permis de découvrir ou redécouvrir à pied, sur un parcours de 8 km, la campagne automnale de notre beau Village: éperviers, chevreuils, lièvres et perdrix leur ont réservé de belles surprises au cœur d'une nature dorée.

Le jeudi 11 octobre, à 13 h, dans l'ancienne étable transformée en Salle de l'Etrier, ils ont dégusté au cours d'un déjeuner, des plats du terroir qu'ils avaient élaborés ensemble pendant la matinée à partir de produits de saison en direct du producteur. En discutant et cuisinant, beaucoup en ont convenu: le circuit court et les écolabels garantissent la qualité de ce que nous consommons et la préservation de notre environnement !



Anniversaire du repas des Aînés. 5 ans de dévouement pour nos anciens de la part des membres du CCAS et de la municipalité.

Dimanche 21 octobre, quelle ambiance et quelle vitalité ! De la musique, des danses, du chant, des rires, des conversations amicales et enjouées, tout cela, autour d'un succulent déjeuner ! En tout 252 repas (dont 132 à livrer ou à emporter) ont été préparés par notre traiteur habituel, Monsieur Brûlé. Cette année encore, le repas des Aînés, organisé sous la houlette de Marlène Saint Aubert, Vice-Présidente du CCAS, et de son équipe, a remporté sans conteste un franc succès ! À 20h, il a fallu nous quitter; chaque convive est reparti avec une pensée et beaucoup de joie dans le cœur ! Nos merveilleux doyens, Bertha et Émile, ont été plus spécialement gâtés par un joli bouquet de fleurs et un panier bien garni. Que tous nos Aînés, pour lesquels nous avons beaucoup d'affection, soient assurés de notre volonté de continuer à être leurs dévoués !

La Semaine Bleue s'est clôturée le vendredi 12 octobre à la Bibliothèque municipale, un magnifique espace de vie et de méditation : notre bibliothécaire, Carine Liénard, y a animé un atelier sur le thème du recyclage des livres. Des rires ont fusé, la créativité de chacun s'est révélée, idées, anecdotes et souvenirs se sont gaiement échangés.



Au cours de cette semaine, de belles rencontres ont eu lieu; de nouvelles amitiés se sont esquissées. Toutes et Tous ont vécu, des heures belles, joyeuses et gourmandes, en toute simplicité, en toute sincérité. Créer du lien est la condition essentielle d'une société humaine, sereine et durable.



**De la musique
et de
la danse !**



**Nos doyens,
la mémoire vivante
de notre village !**

RECETTE DE LA PATE LEVEE TESTEE PAR NOS AINES

Ingrédients pour 4 tartes:

500g de farine / 250g de beurre / 4 œufs/ 1 cube de levure de boulanger / un peu de lait / 1 c. à soupe de sucre en poudre.

- Faire fondre le beurre et le laisser tiédir. Dans un bol, couvrir la levure à niveau avec le lait tiédi et la cuillerée de sucre.
- Dans un saladier, mettre les 500g de farine et une pincée de sel. Faire un puits et y casser les œufs entiers. Pétrir du bout des doigts.
- Ajouter le beurre fondu et tiédi. Pétrir à nouveau.
- Ajouter la levure légèrement mousseuse et pétrir pour former une boule.
- Partager la pâte pour garnir les 4 tourtières beurrées ou huilées. Les placer dans un endroit chauffé pour faire lever la pâte.
- Quand la pâte est levée, la garnir selon la recette voulue (sucrée ou salée).

[Merci à Madame Michèle Henry pour la recette et les photos.](#)



Le samedi 8 septembre à l'occasion d'un forum, les Préselloises et Présellois ont pu mesurer la vitalité de leurs associations. Activités, animations, festivités, événements culturels, sportifs, solidaires...



Préseau Patch ! Tous les jeudis à la SDF de Préseau: le talent et la bonne humeur de formidables "Petites Mains" !



Les AMAZONES: la renaissance, pour le plus grand bonheur de tous !



L'Asso Mada de Beby à nouveau à Préseau !



Alexis Monfort, maître des arts martiaux...



L'Etoile Sportive ! C'est le retour du Foot à Préseau !



Le Tennis Club au cœur de la coupe du monde féminine de Football à Valenciennes.



Le Tennis Club de Préseau en force.



Cathy Instructeur Zin et les bienfaits de la ZUMBA ! C bon pour le physique ! C bon pour le moral !



L'Harmonie, la doyenne de nos associations.



L'association humanitaire "Césaire" et sa maman Christine Wuillot qui déborde d'énergie et d'idées.



AFRHAIDA: association solidaire d'Aurore Bouleau.



Des visiteurs conquis par les démonstrations de Karaté des enfants.



Arthur le Maçon et son papa, Jean Louis Boudin !



Amandine, dévouée à son association de coeur : le Carreau Présellois !



Le foot, c'est aussi en salle à Préseau !



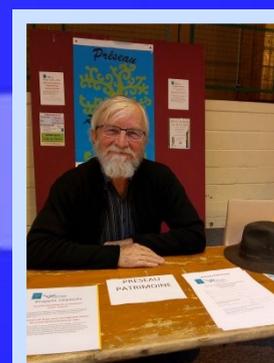
L'association de cardiologie du nord sensibilise aux gestes de premiers secours.



Le Twirling Bâton toujours prêt à relever des challenges !



Gym Présell en plein développement offre des cours aux grands mais aussi aux petits !



Préseau Patrimoine tourné vers notre passé présellois.

Retrouvez les coordonnées de toutes nos associations sur www.preseau.fr

Hommage aux poilus 1918 - 2018



Il est des moments beaux et forts qui nous font croire et espérer en l'Humanité. En ce dimanche 11 novembre, à Préseau comme dans tous les villages et toutes les villes de France, un hommage sincère et vibrant a été rendu à l'ensemble des Morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde, à tous ceux qui se sont sacrifiés et tous ceux qui se sacrifient encore pour que nous puissions jouir en toute sérénité de la liberté.



En ce jour du dimanche 11 novembre 2018, nous avons perpétué en communion l'indispensable mémoire qui leur est due mais qui resterait vaine si chacun d'entre nous ne travaillait pas en vérité, par ses engagements au long cours mais aussi ses actions quotidiennes à faire vivre et perdurer une fraternelle et si précieuse paix.

En ce dimanche 11 novembre, à Préseau, la Cérémonie de l'Armistice de 1918 a été le véritable point d'orgue du cycle de commémorations du Centenaire de la Grande Guerre. Déroulé sur cinq années, sa réussite est le fruit d'un travail collectif effectué par les nombreuses forces vives du Village : le Comité

consultatif de la Guerre 14-18, la FNACA, la Paroisse, l'Harmonie et la Chorale, les Artistes présellois, les associations, les écoles Jules Verne et Sainte Thérèse, les enfants, les parents, les enseignants, les Services municipaux. Une formidable mobilisation !



Remerciements chaleureux au Directeur régional des Douanes, Monsieur Simon Decressac, qui nous a honorés de sa présence.



Le 11 novembre 1918, à 05h15, dans la forêt de Compiègne, fut signé l'Armistice qui mit fin à quatre années de terribles et d'atroces combats. Le 11 novembre 2018, à l'aube, dans le cimetière anglo-canadien de Préseau concédé par la Nation française comme sépulture perpétuelle des Héros alliés tombés pendant la Grande Guerre, le clairon et la cornemuse de Théophile Leroy ont salué leur mémoire.



Simon Davies

The Hell Where Youth and Laughter Went: Poetry of the Great War

Durant la période tragique et barbare de la Première Guerre mondiale, des poètes soldats créèrent, grâce aux mots écrits, chantés et dits, un espace de résistance, de liberté et de lumière, sublimèrent l'Humanité pourtant brutalisée. Leur destin, la profondeur de leurs vers, les tenants et les aboutissants de toute forme de guerre, conduisent à réfléchir en toute humilité sur notre condition et à relativiser notre place dans l'Univers.

Simon Davies, Professeur agrégé d'Anglais, Responsable du Département des Langues à l'Ecole Centrale, musicien, photographe, historien-écrivain à ses heures perdues, a brillamment redonné vie, le temps d'un Café Histoire, à ces écrivains de la Première Guerre.

L'histoire locale participe toujours de la Grande Histoire.

Samedi 10 novembre, à la Salle des Fêtes de Préseau, Messieurs Serge Carpentier, Pascal Durieux et Pierre Malaquin ont présenté, au cours d'un Café Histoire, le rôle des Douaniers pendant la Grande Guerre avec un zoom sur la Douane à Préseau et le douanier présellois mort pour la France, Rosa Liénard. L'exposition "Préseau et la Grande Guerre" fut une autre réussite grâce à Monsieur Jean-Marie Sobzack, maquettiste historique de talent, à Messieurs Philippe Drancourt, Dominique Dusart et Pierre Malaquin, chercheurs et historiens amateurs dévoués.



Point d'orgue des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale, le mois de novembre 2018 fut pour notre village particulièrement riche en événements mémoriels à mettre au crédit des acteurs bénévoles de notre communauté.

Marion, une Miss de cœur

Marion a 20 ans et déjà un superbe et original parcours ! Elle a passé son enfance à Famars et habite aujourd'hui avec ses parents, ses deux sœurs et son frère à Préseau, un village qu'elle avoue adorer pour son calme, la beauté de sa campagne, ses services et son dynamisme. Après l'obtention d'un Bac scientifique au Lycée Watteau, elle poursuit des études de diététique : elle est actuellement en troisième année. Elle compte se spécialiser dans le domaine, en oncologie ou en pédiatrie. Depuis toujours intéressée par la cuisine et tout ce qui touche à l'alimentation, mais aussi douée d'une forte empathie, elle désire accompagner les personnes qui rencontrent des problèmes de poids : soigner les personnes dénutries, améliorer leur quotidien, faire grossir ou aider à maigrir, tels sont les objectifs de sa future profession qu'elle entend exercer dans un premier temps en structure hospitalière. Parallèlement, elle s'est évertuée à réaliser un rêve partagé par beaucoup de petites filles et d'adolescentes : à leur instar, elle a toujours été fascinée par les élections de miss retransmises à la TV. Dès l'âge de 18 ans, elle passe des castings, participe à des concours de mannequinat, remporte le prix de Top Mode Europe et, finalement, grâce à son aisance sur scène et son charisme naturel, devient Miss Caudrésis, le 22 avril 2017. Dès lors le rythme de sa vie devient effréné : pendant plusieurs semaines, de 9h00 à 2h00, elle se lance dans un véritable marathon, entre séances coiffure-maquillage-shooting, sorties, galas, salons, représentations et études qu'il ne s'agit surtout pas d'abandonner. Le 23 septembre 2017, à l'espace Arena d'Orchies le grand soir arrive enfin: le Nord Pas-de-Calais doit désigner sa représentante pour l'élection Miss France 2018. En tout 16 jeunes femmes sont candidates à ce titre qui ouvre les portes à la participation à la cérémonie Miss France. Après un parcours sans faute fortement apprécié par le jury et le public, Marion est couronnée première dauphine de notre région pour la plus grande fierté de sa famille et de ses fidèles supporters. Un an après, Marion, soutenue par les habitants et la municipalité de notre Village, décide de relever encore une fois le défi et décroche le 13 octobre 2018 un nouveau titre, celui de deuxième dauphine Nord-Pas-de Calais.

Que retire-t-elle aujourd'hui de cette belle et folle expérience ? Tout en ayant veillé à toujours rester, quelles que soient les circonstances, telle qu'en elle-même, droite, sincère et authentique, elle pense avoir beaucoup appris, évolué notamment en termes de prises de paroles en public et d'affirmation de soi. Les liens avec ses proches, qui l'ont coachée et qui ont toujours eu foi en elle, sont plus forts que jamais. Préseau peut être fier de sa miss !

La recette de beauté de Marion ? Hydratation du corps (1,5 litre d'eau par jour), limitation des extras (une fois par semaine), bannissement des produits alimentaires industriels, bon équilibre alimentaire : à chaque repas, féculents et glucides riches en fibres (riz, pain.. complets), légumes et fruits variés et de saison, portions de viande limitées mais suffisantes à l'apport nécessaire en protéines. Bien sûr, une pratique sportive régulière... Pour Marion, c'est fitness/cardio/abdos/musculation deux fois par semaine.

Quels critères lors de l'élection des Miss ?

Sont jugés d'une part pendant la semaine intensive de préparation la ponctualité, le relationnel avec autrui, la force de caractère, d'autre part sur scène, lors de l'élection, l'éloquence, le charisme, la façon de défiler et de se mettre en valeur par le maquillage, le coiffage et le choix des robes...robes qui demandent aux candidates un investissement financier même si certaines peuvent être prêtées par les sponsors.



Stéphane Cornette, champion et passionné



Dès la prime enfance, il s'est passionné pour la Petite reine en regardant le Tour de France en compagnie de son grand-père ; il parcourt aujourd'hui sur son vélo 12 à 13 000 km par an, il a fait de belles chutes mais s'est toujours relevé avec pour objectif de devenir un véritable champion...De qui s'agit-il ? Et bien, il s'agit du Présellois Stéphane Cornette. Pourquoi cette passion ? « Le vélo c'est un sport qui vide la tête et met en contact direct avec la nature ! », confie Stéphane.

Stéphane est par essence un sportif : il s'est adonné au foot ; il a aussi fait partie du Vélo Club présellois. Les circonstances de la vie faisant, il a mis quelques temps ses activités sportives entre parenthèses. Mais la passion rattrape toujours celui qu'elle gouverne. Après une reprise occasionnelle du cyclisme à partir de 2010, il prend une licence Cycloport à l'UFOLEP en 2014, s'entraîne dur en pédalant de 50 à 80km les lundis, mercredis et jeudis tout en continuant son activité professionnelle de vendeur-réparateur de cycles, participe le dimanche à de nombreuses courses amateurs. L'année 2014 marque ses premiers succès lors de courses découvertes. En 2016, il

passé en première catégorie en remportant, lors des quatre courses annuelles réglementaires, deux fois la deuxième place et deux fois la première place. En 2017, il obtient le titre de Vice-Champion départemental à Flines-lez-Mortagnes et celui de Champion régional en catégorie 30-39 ans à Beaulencourt (62). En 2018, il est à nouveau sacré Vice-Champion régional pour la plus grande fierté de sa famille, de ses enfants notamment Raphaël, Florian et Mathias qui, du haut de leurs trois pommes, concurrencent déjà leur papa en atteignant des pointes de 62km/h !

Stéphane est aussi un bénévole dynamique et entreprenant qui a des projets plein la tête, particulièrement pour son Village ! Il pense notamment organiser dans l'avenir à Préseau une Course des Maçons avec plusieurs centaines de participants toutes catégories confondues. Vive Préseau et vive son Champion !





OBJECTIF ZERO PHYTO

La commune s'engage !

C'est un choix politique depuis déjà plusieurs mois, les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés au village par les services techniques de la mairie.

Ce tournant écologique a été préparé par la municipalité avec la formation d'agents en gestion des espaces verts différenciée. La commune s'est équipée d'outils pour le désherbage manuel et va prochainement acquérir une machine pour le « démoussage » mécanique des trottoirs. La politique municipale est également solidaire

puisqu'elle fait appel à des entreprises de réinsertion pour l'entretien du cadre de vie du village.

Vous pouvez à titre individuel accompagner nos gestes écologiques et solidaires en nettoyant et désherbant au droit de vos propriétés privées donnant sur le domaine public. Madame le Maire remercie à ce titre les habitants qui ont participé bénévolement à une opération « Colibri » au cimetière.



Lionel LEVEAU - Service technique

Maîtriser la dépense d'énergie !

Limitier l'impact de notre activité humaine sur l'environnement c'est également réduire notre empreinte Carbonne en réduisant notre consommation d'énergie (électricité, gaz).

A Préseau, depuis 2014, c'est le chemin pris par la municipalité par l'achat de chaudières HQE aux écoles et à la Mairie permettant de réduire la consommation de gaz tout en garantissant le confort des usagers dans les bâtiments publics.

Pour la consommation électrique, l'équipe municipale a investi dans des éclairages LED à faible consommation rue Evariste Boussemart et dans les locaux de la Mairie. Les huisseries de cette dernière ont également été remplacées afin de stopper la déperdition de chaleur.

Gestion des eaux

Le réseau séparatif a été totalement achevé en 2015. Dorénavant les eaux usées de vos habitations et les eaux de pluie sont traitées séparément.

La prévention des inondations a également fait l'objet d'une étude environnementale avec la CAVM suivie de travaux de lutte contre cet aléa naturel : plantations de haies et de fascines, fossés à crédence, bassins de rétention sur les versants Préseau - Maresches. Bois et enrochement permettent de respecter aussi le caractère naturel de notre environnement.

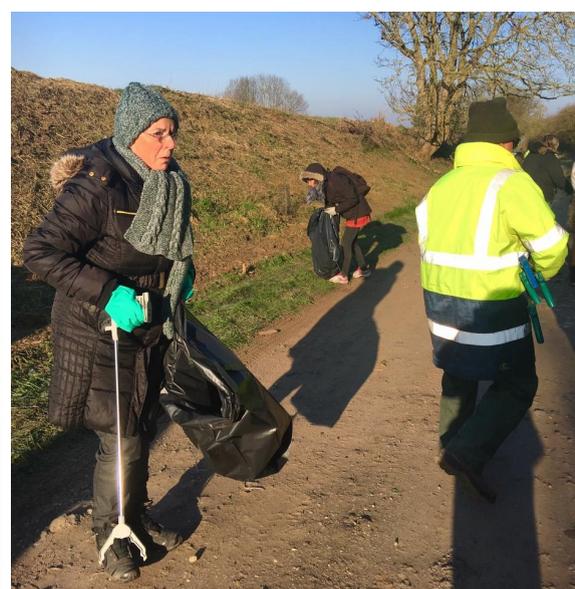
Révision du PLUI (plan d'urbanisme intercommunal)

Préseau doit rester un territoire rural préservé et c'est là l'objectif de la réflexion de Madame le Maire et de son équipe municipale dans l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui devrait être voté en Conseil communautaire début 2020 après enquête publique fin 2019 : la volonté de la Municipalité est de réduire l'extension périurbaine, de limiter les ruissellements et de protéger les zones tampons donc de prévenir au maximum le risque inondation, de préserver les zones boisées, agricoles et de biodiversité ainsi que notre patrimoine paysager. C'est pourquoi, le compte foncier à bâtir sur notre commune d'ici 2030 sera réduit à 2ha, un certain nombre d'arbres et de bâtiments seront déclarés remarquables, des cônes de vue et des cœurs de nature seront sanctuarisés.



Daniel DOLPHIN - Conseiller Municipal

Le samedi 24 février 2018, la municipalité et la société de chasse ont organisé une journée éco-citoyenne. De nombreux participants ont bravé le froid du petit matin et pendant plusieurs heures se sont attelés à planter le long de deux chemins ruraux pas moins de 700 sujets arbustifs d'essences locales. Ils ont ainsi œuvré au maintien de la biodiversité et à la réhabilitation du paysage bocager autour de notre village. Une opération complétée par le ramassage de déchets.



Aménagement de places de parking.

Après la mise en sens unique de la rue Clémenceau, l'aménagement des places de stationnement a permis de rationaliser l'usage de cette rue et de rendre aux piétons les trottoirs.

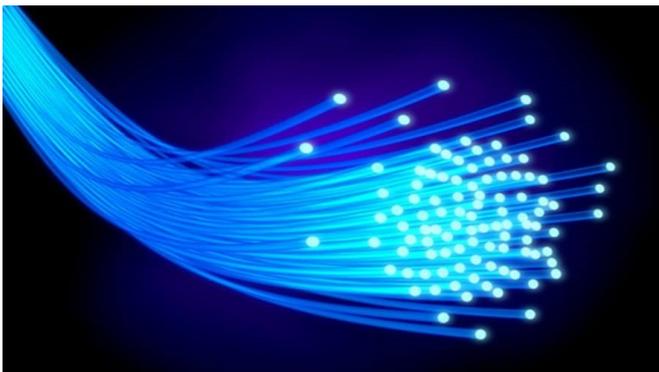


Ce projet répondait à une demande d'une sécurisation de la voie en terme de stationnement et de circulation. Madame le Maire remercie les riverains qui l'ont accueillie lors de son passage. Le marquage au sol interdisant le stationnement ne fait que rappeler le code de la route notamment en matérialisant l'interdiction de stationner devant les sorties de véhicule (même s'il s'agit de son garage...). Des places ont été créées rue du Galet à quelques mètres de la rue Clémenceau.

Résidence Césaire Huart, une zone 30 et des chicanes ont été aménagées afin de réduire la vitesse des automobilistes et renforcer la sécurité.

La voiture dans nos villages occupe de plus en plus d'espace... pour que piétons et automobiles cohabitent harmonieusement, les comportements doivent changer : respecter la signalisation horizontale et verticale, **utiliser les garages et les places de stationnement sur les propriétés privées, ou celles du domaine public même éloignées de son habitation, favoriser l'entente civique.**

Déploiement de la fibre



Lors de la réunion « Réseau Fibre Optique » du 31 janvier 2019 organisée par la CAVM à laquelle Madame le Maire a participé, Orange s'est engagé à terminer le déploiement de la fibre à 100 % au niveau national - hors refus tiers – d'ici la fin de l'année 2020 et pour les cas les plus complexes d'un point de vue technique d'ici 2022. Des pénalités de 3 à 5% du chiffre d'affaire du groupe seront appliquées par l'Etat en cas de non respect de ces engagements. A Préseau, 3 armoires ont été installées en novembre 2018 (rue Jaurès, au Galet, sur la Place Joliot Curie); les interconnexions sont en cours de réalisation ; une armoire est impactée par un problème de saturation de génie civil. En effet, lors des travaux de la RD effectués avant 2014, les réseaux semblent avoir été sous-dimensionnés. En vue de concevoir le plan du réseau à venir et de définir précisément son déploiement habitation par habitation, une étude de raccordement des 916 logements de la commune

aux trois armoires a été effectuée ; certains foyers doivent être contactés par courrier ou en porte-à-porte dans la perspective d'accueillir un boîtier de branchement; ces boîtiers (un pour cinq à sept habitations) permettront le déploiement progressif de la fibre dans le village à partir de septembre 2019. Celui-ci se fera par câblage sous terrain et/ou aérien. Enedis doit être consulté à chaque fois pour évaluer les problèmes de charge sur son réseau. Sur les délais, il faut rester prudent et raisonnable. Outre les contingences techniques, des contraintes administratives et légales sont aussi à prendre en compte. L'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications électroniques et des Postes) impose à l'opérateur-déploieur, en l'occurrence Orange, un délai incompressible de trois mois d'ouverture à la concurrence. Durant cette « veille commerciale », le réseau sera immobilisé. Cette dernière phase permettra non seulement une mise à disposition du réseau aux fournisseurs d'accès Internet de manière égalitaire et sans discrimination mais aussi de vérifier les performances du réseau en vue de sa commercialisation. En conséquence, pose des armoires et déploiement ne sont pas synonymes de mise en service de la fibre. Orange, la CAVM et la Municipalité animeront une réunion publique d'information dès que 20% des habitants seront déclarés en capacité de passer commande. Pour rester sur une note positive, sachez qu'aucun euro public n'aura été déboursé pour cette belle modernisation du réseau de télécommunication et que 10 ans auront suffi à Orange pour déployer la fibre sur le territoire national, ce qui n'est rien au regard des cinquante ans qui avaient été nécessaires au déploiement du réseau cuivre.

Ils sont nés en 2018

AUGAIT Maela
BERNARD Léna, Rachel Gisèle
CACHEUX Romane, Francine Martine
CRINCHON Arthur, Lucien
DEDISE Marius, Vincent Albert Patrick
DESCAMPS Chloé, Lydia Catherine
DRUESNE Gustave, Edgar
DUPUIS Elyne
DUVERGER Bastien, Victor Bertrand
DZIEMBOWSKI Camille, Michèle
GODIN Léopold, Clotaire
GOURDIN Alice, Catherine Alfredine
GUMEZ Emrick
JEAN-PHILIPPE Eliott
JOUFFROY Adèle, Anne Claudine
LETERME-GRAVELLE Bastien
MARCZEWSKI-LEFEBVRE Zoé
MOREAUX Josie
ROBERT MERESSE Raphaël, Thomas Bernard
ROBIQUET NATHIEZ Léo, Benoît
VOISIN Paul, Guy Jérémy
WELLEMAN FREMAUX Eléna, Myah

 Ils se sont unis en 2018

BERDIN Nathalie et **COUTELLIER** Daniel
NIVELLE Danielle et **DELGRANGE** Patric
DELACHE Stephanie et **DOS SANTOS** Thomas
MEMBRE Margot et **LADRIERE** Thiévin
TCHOUMBE TAFFOU Francine et **MARECHAL** Adrien
BOUNOUA Karima et **PIQUE** Jean-Pascal
QUARDEL Charlène et **RATTEL** Sullivan
GUARIN Lydiane et **SOBCZAK** Jérôme

 Ils nous ont quittés en 2018

DELIERE Henri-Marie
DUPRIEZ Marcel
DURIEUX Elisabeth
FALCE Gabrielle
FAVERO Aldo
GUERY Pascal, Armand Louis
LADRIERE Louis, Désiré
LECLERCQ Marie-Thérèse, Augustine
LOTTIAUX Jean, Ernest
POIRSON Gilbert, Bernard
TELLE Cathy, Danielle Renée
TOURTOIS Marcel, René Alcide

 **Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.** **Qui peut être électeur ?**

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2e tour de l'élection)
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques.

 Rappel :

- les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans.
- Les Français obtenant la nationalité française à partir de 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.
- Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

 Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile.
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans.
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public, soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

 Comment s'inscrire ?

A la mairie en fournissant les documents suivants:

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Le formulaire cerfa n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne (www.service-public.fr)

Depuis son élection en avril 2014, l'équipe municipale s'efforce de développer le secteur enfance/jeunesse.

En effet, son budget progresse tout en étant maîtrisé. Le service proposé augmente en qualité et en quantité pour le bien des enfants présellois et de leurs parents. Stéphan Chojean, conseiller délégué aux activités péri et extra scolaires, veille constamment à conserver un juste rapport qualité/prix qui fait le succès de l'ALSH présellois. C'est grâce à son action que nous avons pu participer au financement des formations BAFA de jeunes Présellois : 6 jeunes formés depuis 2016. Les animateurs ont la possibilité de se former aux gestes des premiers secours grâce à un partenariat entre la commune et le Comité Régional Européen de Cardiologie et Prévention Santé présidé par Monsieur Henri Tegick.



Un dispositif adapté a été mis en place afin d'accueillir des enfants en situation de handicap, ce qui a permis, cet été d'accompagner cinq d'entre eux dans les différentes activités du Centre de Loisirs. Merci à Souad, Sonia, Lucie, Kenza d'avoir accompli avec beaucoup d'humanité cette mission primordiale promue par la Municipalité de Préseau.

Encore beaucoup d'activités et de voyages pour les prochains Centres de Loisirs. A noter en février 2019, sept jeunes de 11 à 17 ans ont pu partir s'exercer à la pratique du ski dans les Alpes à un prix très attractif (de 65€ à 80€ la semaine selon le quotient familial).

Bravo à Samir Mekibès, directeur ALSH, recruté en 2015 par la Municipalité, à toutes les animatrices et à tous les animateurs, pour leur dynamisme et leur investissement dans l'organisation des centres et des mini-séjours pour lesquels les parents nous font confiance.

Plus d'informations sur le site de la commune rubrique Enfances & Jeunesse - ALSH.



Les Trophées de robotique sont des défis scientifiques et techniques qui proposent à des équipes de jeunes participants (7 à 18 ans) de créer un robot filoguidé afin de découvrir, de façon ludique et pédagogique, les domaines de la robotique : mécanique, électricité, informatique et électronique.

A Préseau, L'équipe s'est surnommée « Les Savants fous »; elle était composée de Morgane, Lilou, Matyss, Yanis, Chari, Oscar, Anouk, Lindsay et Noa. En finale régionale à Denain, nos génies en herbe ont été récompensés, avec leur robot « ROBY », du prix spécial du jury pour leur motivation. Puis en finale nationale à Saint-Quentin quatre jeunes présellois se sont hissés à la cinquième place sur 66 équipes.





MISSION LOCALE
POUR L'INSERTION DES JEUNES
EN SAVOIR PLUS

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire. vous avez des questions sur l'emploi, la formation, la santé, le logement.

La Mission Locale assure l'information, l'orientation et vous accompagne vers l'accès à la formation et à l'emploi.

La mission locale j'y viens j'y tiens !

TOUS ENSEMBLE POUR L'INSERTION DES JEUNES

PERMANENCE A LA MAIRIE DE PRESEAU
LES MARDIS DES SEMAINES PAIRES
DE 09H00 À 12H00

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL INDIVIDUALISÉ VISANT LA LEVÉE DES FREINS

- Emploi, Formation, Alternance
- Santé, Parentalité
- Sport, Départ en vacances
- Logement
- Gestion du budget, Aides financières
- Aide au permis de conduire...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

ANTENNE DE ST SAULVE
49C, RUE ALSACE LORRAINE
59880 SAINT SAULVE
03 27 26 20 47
SAINT-SAULVE@MLJV.FR

La Mission locale

La Mission locale Valenciennois vous aide à résoudre l'ensemble de vos problèmes que pose la recherche d'emploi, la construction et la réalisation d'un projet socio-professionnel et de formation.

La Mission locale Valenciennois vous offre un service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement en matière de santé, logement, transport et d'accès aux droits

L'objectif de la Mission locale Valenciennois est de proposer à chaque jeune un parcours cohérent de formation et d'insertion, avec le souci réaffirmé de faire reculer toutes les pratiques discriminatoires.

Activ'emploi, un coup de pouce pour favoriser l'activité

Vous êtes allocataire du RSA (Revenu de solidarité active) et reprenez une activité professionnelle ou une formation ? Le Département peut vous aider pendant le premier mois à couvrir les frais liés à votre nouvelle situation.

Besoin d'une nounou pour reprendre une formation ? De financer l'achat d'une carte de transports pour un contrat qui démarre bientôt ? La reprise d'activité peut occasionner des dépenses importantes qu'il est parfois difficile de financer avant le versement du premier salaire.

C'est pour répondre à cette problématique récurrente que le dispositif Activ'emploi a été conçu par le Département du Nord, afin

de faciliter le retour à l'emploi. Proposé par le référent RSA ou le conseiller d'insertion professionnelle, il permet de financer suivant les besoins et jusqu'à 150 euros, des frais liés à la mobilité, à la garde d'enfants ou à l'achat de petit matériel professionnel, comme une tenue spécifique par exemple. Réactif, ce dispositif vise le versement de l'aide dans les 48h.

Activ'emploi est cumulable avec les autres aides qui existent déjà (Région, Pôle Emploi) pour maximiser les chances de réussite. La politique d'insertion professionnelle menée par le Département du Nord depuis 2015 a déjà permis à plus de 13 700 Nordistes allocataires du RSA de revenir sur le chemin de l'emploi.

Activ'Emploi

Une aide financière directe destinée aux allocataires du RSA qui ont trouvé un emploi ou une formation et qui rencontrent des difficultés de mobilité, de garde d'enfants ou d'achats de matériels professionnels.



" J'ai pu financer ma carte de transport pour me rendre à mon nouveau travail. "

" J'ai pu payer la garderie pour ma fille et ainsi suivre une formation. "

N'hésitez pas à en parler avec votre référent RSA ou votre conseiller Pôle emploi

Nord
Le Département

Plus d'infos : lenord.fr/activemploi



L'Agence nationale de l'habitat est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Cohésion des territoires, de l'Action et des Comptes publics.

Sa mission depuis plus de 45 ans est d'améliorer le parc de logements privés existants. L'Anah accorde des aides financières pour travaux sous conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés en difficulté.

Elle est partenaire des collectivités territoriales pour des opérations programmées (Opah). Et opérateur de l'Etat dans la mise en œuvre de plans nationaux.

Les axes d'intervention sont la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, le traitement des copropriétés en difficulté, la lutte contre la précarité et l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées.



Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ?

Besoin de conseils ?

Connaître les aides possibles ?



Valenciennes Métropole vous accompagne

Contactez l'Espace Info Energie au 03 62 53 25 14



Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ?

Isoler vos combles ?

Changer votre chaudière ?

Remplacer vos fenêtres ?



Les programmes " Habiter Mieux " sont faits pour vous !

Avec des aides aux travaux de l'ANAH et de Valenciennes Métropole

Contactez l'Espace Info Energie au 03 62 53 25 14 ou inscrivez-vous sur monprojet.anah.gov.fr





Protection animale

Article 521-1 du code pénal, le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans

d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Article 655-1 du Code pénal, le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe (1500 € / 3000 € en cas de récidive).

Article 654-1 du Code pénal, le fait, publiquement ou non, sans nécessité, d'exercer volontairement des mauvais traitements envers un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe (750 euros).



Propreté des trottoirs

La Municipalité s'attache à rendre le village agréable et accueillant. A cette fin, les services techniques s'organisent afin de mener des « patrouilles propreté » régulières plusieurs fois par semaine et tout au long de l'année. Malgré ces actions, des trottoirs sont souillés par la présence de déjections canines; **il en va de la responsabilité des maîtres de préserver l'hygiène urbaine en ramassant les déjections de leurs animaux domestiques**. Il suffit de se munir de sachets lors des promenades de vos compagnons à quatre pattes.



Circulation des cavaliers

A l'instar des autres conducteurs, les cavaliers doivent circuler le plus près du bord droit de la voie. Le Code de la Route stipule que les pistes cyclables et les trottoirs sont interdits aux cavaliers. En agglomération, il est interdit de faire ou de laisser galoper des animaux montés.

Bacs à déchets



Les habitants sont invités à sortir leurs bacs à déchets la veille des jours de collecte et à les rentrer une fois le ramassage effectué.

Mais la solidarité doit jouer notamment envers les habitants dont l'âge avancé ne permet pas de manipuler ces poubelles souvent lourdes et volumineuses en les faisant monter parfois 4 ou 5 marches des habitations en R/C surélevé et sans garage.



Tranquillité sonore

Les activités domestiques génèrent du bruit. Si elles sont pratiquées abusivement et en dehors

d'horaires convenables, elles peuvent gêner le voisinage. A Préseau, les plages horaires pour l'utilisation des matériels bruyants sont les suivantes:

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00.



Brûlage

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit, notamment parce qu'il émet des particules dans l'air. L'application du règlement sanitaire départemental relève en premier lieu du rôle du maire. En vertu de l'article 7 du décret n° 2003-462 du 21 mai 2003, le non-respect d'un règlement sanitaire départemental, et notamment l'interdiction du brûlage à l'air libre, est une infraction pénale constitutive d'une contravention de troisième classe.



Le stationnement et l'arrêt des véhicules sont interdits Rue Armand Delbove à l'entrée du Groupe scolaire.

Ces interdictions sont matérialisées par une signalisation horizontale (bande jaune) et verticale (panneaux), elles doivent être respectées. Ces mesures visent à protéger les piétons, notamment les enfants et les parents, se rendant à l'école à pied et

prennent en compte les préconisations du préfet dans le cadre du plan Vigipirate. Madame le Maire a dans un premier temps communiqué sur ces dispositions auprès des parents et a également demandé à la gendarmerie de mener des opérations de sensibilisation à caractère pédagogique vers les automobilistes récalcitrants. Toutefois, face au non respect réitéré de ces interdictions par certains usagers, **la gendarmerie verbalisera les contrevenants**.

